

COUR SUPÉRIEURE

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-048894-154

DATE : 4 AOÛT 2015

Le 4 AOÛT 2015
Copie conforme
P.P. OUVRIÈRE
C.R. P. H. 1000

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE MICHEL A. PINSONNAULT, J.C.S.

DANS L'AFFAIRE DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES, L.R.C. (1985), CH. C-36, TELLE QU'AMENDÉE :

SÉCUR FINANCE INVESTISSEMENTS 700 INC.

-et-

SERVICES FINANCIERS SÉCUR FINANCE INC.

Requérantes

-et-

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.

Contrôleur

-et-

JOËL WARNET

-et-

**CERTAINS CRÉANCIERS TITULAIRES D'HYPOTHÈQUES SUR CRÉANCES
EN ANNEXE « A »**

Mis-en-cause

ORDONNANCE

- [1] AYANT lu la *Requête pour l'émission d'une ordonnance autorisant la Requérante Sécour Finance Investissements 700 inc. à délaisser certains biens* (la « **Requête** ») présentée par Sécour Finance Investissements 700 inc.

(« **Sécur 700** »), les pièces et l'affidavit de M. Joël Warnet déposés au soutien de celle-ci;

- [2] CONSIDÉRANT le Rapport du Contrôleur daté du 30 juillet 2015 et les représentations des procureurs des Requérantes et du Contrôleur;
- [3] VU les dispositions de l'ordonnance initiale émise par cette Cour le 8 juin 2015, telle qu'amendée le 22 juin 2015 (l'« **Ordonnance initiale** ») et l'article 36 de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, L.R.C. (1985), ch. C-36, telle qu'amendée (« **LACC** »);

EN CONSÉQUENCE, LE TRIBUNAL :

- [4] ACCUEILLE la Requête;
- [5] AUTORISE la production, signification et publication de préavis d'exercice pour prise en paiement, *nunc pro tunc* s'il y a lieu, par les créanciers titulaires d'hypothèques sur créance (collectivement, les « **Créanciers** ») à l'égard des créances hypothécaires immobilières (collectivement, les « **Créances hypothécaires** ») énumérées à l'Annexe B des présentes :
- [6] AUTORISE Sécur 700, suivant la production, signification et inscription des préavis visés au paragraphe 5 des présentes et après l'expiration du délai de 20 jours prévu auxdits préavis, à délaisser volontairement les Créances hypothécaires en faveur des Créanciers ayant signifié des préavis conformément au paragraphe 5 des présentes;
- [7] AUTORISE les Créanciers à prendre en paiement les Créances hypothécaires ayant fait l'objet d'un délaissement volontaire en leur faveur conformément au paragraphe 6 des présentes;

[8] LE TOUT, sans frais.

Le 4 août 2015

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Pinsonnault', written over a horizontal line.

L'honorable Michel A. Pinsonnault, j.c.s.

A red circular stamp or mark, possibly a seal or a signature, located in the bottom right corner of the page.

ANNEXE «A»

1. 2946-5010 Québec Inc.
2. 6116370 Canada Inc.
3. 9181-0689 Québec Inc.
4. Pierre Beaulieu
5. Cie de Publication Alpha Inc.
6. Gioanni Investissements
7. Le Groupe St-Lambert Ltée
8. Jocelyne Brisson
9. J. Tessier et Als
10. Yves Lanthier
11. Louise-Andrée Lamoureux
12. Lucette Lapointe
13. Richard Leblanc
14. Michel Levasseur
15. Aimé Légaré
16. Gérald Pelletier
17. Marc Pelletier
18. Placements Luc Durivage Inc.
19. Gilbert Rousseau

20. Diane St-Pierre
21. Jacques Villeneuve
22. Michel Villeneuve
23. VR St-Zotique Inc.

ANNEXE «B»

1. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *6116370 Canada inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 480 et le 13 avril 2015 au registre des droits personnels, réels et mobiliers (« **RDPRM** ») sous le numéro 15-0303755-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 1 422 368,75 \$ due par 9225-9605 Québec inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #101, Laval (Québec) lots 5 524 994, 5 524 913 et 5 524 914 circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

2. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Michel Levasseur* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 480 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303755-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 1 422 368,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 inc.,

aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #101, Laval (Québec) lots 5 524 994, 5 524 913 et 5 524 914 circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

3. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Louise-Andrée Lamoureux* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 480 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303755-0003 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 1 422 368,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #101, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 524 994, 5 524 913 et 5 524 914, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

4. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Jacques Villeneuve* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 691 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303902-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 401 156,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #104, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 524 997 et 5 524 937, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

5. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Diane St-Pierre* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 687 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0017 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 406 781,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #301, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 002 et 5 524 965, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

6. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur d'*Aimé Légaré* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 687 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0018 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 406 781,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #301, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 002 et 5 524 965, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

7. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Gioanni Investissements* publiée le 27 septembre 2013 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 20 291 250 et le 1^{er} octobre 2013 au RDPRM sous le numéro 13-0870121-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 11 250 000 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de prêt reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, le 27 septembre 2013 dont copie a été publiée à Laval sous le numéro 20 291 250 (ci-après nommée la « créance »), mais uniquement en ce qui a trait à la garantie sur l'immeuble sis au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #302, Ville de Laval, Province de Québec, lot 5 525 003, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autres revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

8. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Michel Villeneuve* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 475 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303764-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 419 906,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 inc.,

aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #303, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 004 et 5 524 945, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

9. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Lucette Lapointe* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 688 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 419 906,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #304, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 005 et 5 524 947, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

10. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *2946-5010 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 189 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 438 076,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #306, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 007 et 5 524 953, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

11. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 189 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0003 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 438 076,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant

Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #306, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 007 et 5 524 953, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

12. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *6116370 Canada inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 739 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0016 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 458 268,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #401, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 008 et 5 524 955, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

13. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Marc Pelletier* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 739 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0015 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 458 268,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #401, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 008 et 5 524 955, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

14. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Lucette Lapointe* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 918 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0014 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 351 468,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #403, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 010 et 5 524 922, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

15. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Le Groupe St-Lambert Ltée* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 918 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0013 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 351 468,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #403, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 010 et 5 524 922, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

16. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Yves Lanthier* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 937 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0005 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 425 531,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #406, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 013 et 5 524 924, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

17. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 245 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0008 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 346 781,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #407, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 014 et 5 524 928, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

18. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 041 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0004 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 605 531,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #501, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 015 et 5 524 929, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

19. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Louise-Andrée Lamoureux* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 477 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303755-0005 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 523 031,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #503, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 017 et 5 524 931, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

20. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 024 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303902-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 523 031,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #504, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 018 et 5 524 926, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

21. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Richard Leblanc* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 246 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0011 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 667 458,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #601, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 021 et 5 524 933, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

22. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *6116370 Canada inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 246 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0009 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 667 458,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #601, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 021 et 5 524 933, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

23. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 450 246 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0010 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 667 458,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #601, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 021 et 5 524 933, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

24. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 945 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0012 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 534 281,25 due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #603, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 023 et 5 524 935, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

25. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Pierre Beaulieu* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 474 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303755-0004 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 534 281,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #604, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 024 et 5 524 941, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

26. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *J. Tessier & als* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 689 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 619 593,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #606, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 026 et 5 524 943, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

27. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Gilbert Rousseau* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 690 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0003 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 633 656,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #701, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 027 et 5 524 918, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

28. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Gilbert Rousseau* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 449 753 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0006 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 616 781,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #702, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 028 et 5 524 920, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

29. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Jocelyne Brisson* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 757 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303578-0007 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 548 343,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #703, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 029 et 5 524 915, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

30. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Gérald Pelletier* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 981 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0004 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 633 656,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #706, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 032 et 5 524 956, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

31. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *J. Tessier & als* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 775 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0006 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 648 656,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #801, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 033 et 5 524 970, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

32. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *J. Tessier & als* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 980 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0005 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 637 406,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #802, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 034 et 5 524 974, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

33. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 481 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303764-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 560 531,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #803, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 035 et 5 524 980, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

34. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *VR St-Zotique inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 552 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303629-0007 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 560 531,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #804, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 036 et 5 524 987, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

35. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *6116370 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 476 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303884-0003 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 698 558,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #806, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 038 et 5 524 989, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

36. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *9181-0689 Québec inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 476 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303884-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 698 558,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #806, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 038 et 5 524 989, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

37. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Gérald Pelletier* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 476 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303884-0002 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 698 558,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #806, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 038 et 5 524 989, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

38. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Placements Luc Durivage inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 478 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303764-0003 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 868 031,25 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me

Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #901, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 039, 5 524 938 et 5 524 039, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

39. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Richard Leblanc* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 479 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303755-0006 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 1 209 018,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #902, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 040, 5 524 951 et 5 524 952, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de

même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »

40. Hypothèque conventionnelle sans dépossession accordée par Sécur 700 en faveur de *Cie de Publication Alpha inc.* publiée le 10 avril 2015 au registre foncier de la circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec sous le numéro 21 448 479 et le 13 avril 2015 au RDPRM sous le numéro 15-0303760-0001 et grevant la créance hypothécaire décrite comme suit :

« Une créance hypothécaire immobilière de 1 209 018,75 \$ due par 9225-9605 Québec Inc. à Sécur Finance Investissements 700 Inc., aux termes d'un acte de garantie hypothécaire reçu devant Me Maryse Neveu, notaire, dont copie a été publiée à Laval, (ci-après nommée la « créance »), garantie par l'immeuble au : 4520 est, Boulevard Lévesque, #902, Ville de Laval, Province de Québec, lots 5 525 040, 5 524 951 et 5 524 952, circonscription foncière de Laval, Cadastre du Québec.

Tous les intérêts et autre revenus à accroître sur la créance ci-haut décrite, les sommes d'argent provenant de la perception de cette dite créance ou autres biens donnés en paiement de cette dernière, ainsi que les sûretés réelles et personnelles la garantissant de même que le produit de l'hypothèque des loyers et des assurances affectant l'immeuble ci-hypothéqué. »